

droit de l'urbanisme

Par **aneea**, le **31/03/2006** à **16:48**

L'an prochain je compte préparer un diplôme ICH (instruction et habitat) qui me donne accès au DESS d'urbanisme si j'obtiens au moins la mention AB. Ce ci m'intéresse beaucoup mais est ce que quelqu'un pourrait me dire ce qu'il est possible de faire avec ce type de DESS ? J'ai cherché sur internet et la seule chose que j'ai trouvée c'est pour travailler dans les collectivités mais quoi exactement ? et y aurait-il autre chose ?
Merci!!!!!!!

Par **Yann**, le **31/03/2006** à **17:17**

L'urbanisme intéresse énormément les collectivités territoriales. Beaucoup de services sont concernés: délivrance des permis de construire, étude des différents documents d'urbanisme, élaboration de ceux-ci. Mais le secteur privé est également concerné, notamment les grands cabinets d'architectes.

Par **Olivier**, le **31/03/2006** à **18:03**

Un bon urbaniste peut également être un atout dans la profession notariale ou les bureaux d'étude ou les agences d'urbanisme (tu peux par exemple contacter l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Nancéenne, sans doute quelqu'un pourra te renseigner sur leurs activités)

Par **aneea**, le **01/04/2006** à **09:06**

Merci pour toutes ces précisions et vais immédiatement me renseigner!!
Bonne journée lol
Anne